



INTER PRO35

Le SYNDICALISME INDÉPENDANT

RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

JUILLET 2022
N°240
Au sommaire



- ÉDITORIAL (P1)
- HISTOIRE (P2)
- UD EN ACTION (P3)
- INFO (P4)
- UL FOUGÈRES (P5)
- EN DIRECT DES SYNDICATS (P6)
- EN DIRECT DE L'UD (P7)
- INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC ET CLIN D'ŒIL DU PATOCHE (P8)

CE QUE NOUS SOMMES !

M^{me} Borne a fait le 6 juillet son discours de politique générale cherchant, dit-elle, des majorités de « projets »... On pourrait plutôt parler de majorités de coups tordus. Elle a cru bon d'ailleurs de rappeler qu'elle mettra en œuvre le projet Macron de retraite des morts, car c'est bien de cela dont il s'agit pour nombre de salarié(e)s. Rappelons qu'un quart des travailleurs occupant les métiers les plus exposés n'atteignent déjà pas 62 ans...

Bien évidemment, elle évoque des concertations, du « dialogue social » mais on connaît leurs méthodes et l'on sait d'expérience que sans rapport de force, ces conférences et autres réunions ne sont là que pour faire diversion et illusion.

Ces gens là ne changeront pas leurs positions grâce à des discours, ils ont des calculettes à la place du cœur, au service le plus souvent des puissants ("Uber" par exemple ...). À propos de calculette, le dernier rapport de l'OXFAM de mai 2022 nous informe que depuis 2 ans, la planète compte un nouveau milliardaire toutes les 30 heures. Et dans le même temps, un million de personnes bascule dans la pauvreté. Cela résume bien la situation.

Alors, nous aussi, lucides et déterminés, restons ce que nous sommes : des syndicalistes libres et indépendants n'acceptant d'ordres de personne, guidés par les seuls intérêts matériels et moraux des travailleurs.

C'est ce que nous avons fait le 6 juillet dernier en portant place de la République à Rennes, la revendication d'augmentation immédiate des salaires, pensions et minima sociaux avec cette formule « **la justice sociale, pas l'aumône** » qui a fait réagir (positivement) beaucoup de passants et a permis de nombreuses discussions. Il s'agissait de préparer les esprits à l'indispensable mobilisation interprofessionnelle et intergénérationnelle à la rentrée. Notons d'ailleurs que nous nous retrouverons en intersyndicale départementale fin août sur ce sujet.

Dans ce contexte qui nous impose plus que jamais, clarté, unité et combativité, **notre AG du vendredi 16 septembre, présidée par notre camarade Patrice Clos, Secrétaire Général de la fédération des transports, sera un moment essentiel.**

D'ici là, je vous souhaite du repos et du soleil dans les têtes et dans les cœurs.

VIVE LA VIE, VIVE LA SOCIALE !
VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !
Rennes, le 11 juillet 2022
Fabrice LERESTIF
Secrétaire Général



Marguerite
YOURCENAR
1903-1987

LA CITATION DU MOIS

"TOUS NOUS SERIONS TRANSFORMÉS SI NOUS AVIONS LE COURAGE D'ÊTRE CE QUE NOUS SOMMES."

Le corporatisme d'État contre le syndicalisme

Histoire

Dès son apparition organisée au XIXe siècle, le syndicalisme indépendant a dû se défendre contre deux ennemis : les partis politiques qui voulaient en faire une simple courroie de transmission dans la classe ouvrière et l'État qui voulait en faire un corporatisme contrôlable et contrôlé.

Ces sont les États totalitaires qui vont essayer de museler l'émergence du mouvement syndical. Au départ, il s'agit purement et simplement de l'interdire, puis de l'encadrer et de le contrôler dans le cadre du corporatisme.

Sur le plan théorique, le corporatisme d'État entend que les corporations des activités productives et distributives, les ordres et les corps des autres professions, soient les rouages d'un mécanisme politique et mènent une action conforme à la politique générale définie par l'État lui-même ou par un parti unique. Dans ces conditions, l'État crée toutes les institutions de collaboration économique et sociale, en définit les structures, les obligations et pouvoirs, nomme les dirigeants, entérine ou rejette les décisions prises, définit les pouvoirs d'impulsion et de sanction, qu'il accorde au parti dominant, souvent unique.



LES DICTATURES CONTRE LES SYNDICATS

Le corporatisme d'État apparaît dans l'Italie mussolinienne dès 1922. Ce fut d'autant plus facile que pour de grands cadres du syndicalisme italien, l'ancien dirigeant socialiste Mussolini était assimilé à une image anti-capitaliste. Ils durent vite déchanter, Mussolini ayant rapidement besoin du grand capital et des grands propriétaires terriens pour asseoir le pouvoir fasciste naissant. Les militants récalcitrants au syndicalisme fasciste vont être réprimés, quand ils ne seront pas emprisonnés, voire assassinés.

Quatre ans plus tard, les fascistes portugais avec Salazar prennent le pouvoir et instaurent le corporatisme. Les syndicalistes portugais qui ne sont pas arrêtés se réfugient en Espagne auprès de la puissante Confédération Nationale du Travail espagnole.

Le 4 août 1936, le général Métaxas prend le pouvoir en Grèce, interdit tous les partis politiques et l'importante GSEE (Confédération Générale du Travail de Grèce). Les dirigeants syndicaux sont quasi tous arrêtés. Certains passeront entre les mailles du filet et rejoindront la clandestinité puis les maquis dès le début 1942. En tant que syndicalistes, ils auront une place importante dans la direction de la résistance (EAM-ELAS), en particulier dans l'organisation civile et militaire dans les villes.

Mais l'affrontement le plus violent aura lieu en Espagne dès juillet 1936 avec le pronunciamiento de Franco, soit sa déclaration d'opposition au gouvernement. La suite, on la connaît, le soulèvement militaire entraînera une guerre féroce avec un déchaînement d'horreurs et d'exactions des nationalistes franquistes (soutenus notamment par l'Allemagne nazie, l'Italie et le Portugal fascistes) contre les Républicains. La dictature de Franco s'imposant en 1939 avec sa chape de plomb mise sur les libertés.

En France, le 4 octobre 1941, Pétain proclame « La charte du travail » qui abolit les syndicats. La notion d'État français remplace la « République française ». Mais dès le 15 novembre 1940, trois dirigeants de la CFTC et neuf Confédérés, dont Pierre Neumayer ou encore Oreste Capocci qui prendront part à la création de FO, signent le « Manifeste des douze », début de la résistance syndicale. Les signataires, encore pour quelques semaines dans la légalité, réaffirment la mission purement économique et sociale du syndicalisme, son indépendance et son rejet de l'antisémitisme.

Hitler, Franco, Salazar et Pétain étaient tous adeptes du corporatisme pour affaiblir puis interdire les syndicats, force d'opposition incontournable face au totalitarisme de tout poil.

Publié le 4 juin 2022 / par Christophe Chiclet, [L'Info Militante](#)

Rennes, Rassemblement 6 JUILLET "La justice sociale, pas l'aumône"

L'UD
EN ACTION

Le jour même où Mme Borne déclinait son programme gouvernemental, des militantes et militants FO ont déployé place de la République à Rennes une banderole "La justice sociale, pas l'aumône !" qui résume la situation sociale. Pour nous, il s'agissait symboliquement de préparer les esprits à l'indispensable mobilisation interprofessionnelle et intergénérationnelle à la rentrée.



La distribution de tracts sur ce thème a permis de nombreuses discussions avec les passants.

"Nous n'aurons que ce que nous irons chercher tous ensemble comme toujours dans l'histoire sociale. Les congés payés qui arrivent sont là pour le rappeler, eux qui sont le fruit de grèves massives en mai et juin 1936. Donnons nous les moyens de reconstruire des jours heureux".

Oubli

Dans l'interpro 239 de juin, page 3 concernant la délégation FO 35 Ou au congrès confédéral, nous indiquions le prénom de quelques camarades qui manquaient sur la photo.

Dans cette liste, il manque nos camarades Monique de l'UDR et Gilles de Météo Rennes-St Jacques.

Nos excuses pour cet oubli .



XXV^e CONGRÈS
CONFÉDÉRAL



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RENTRÉE À L'UD



VENDREDI 16 SEPTEMBRE
À 9H30

**SALLE PIERRE-JEAN LAMBERT
(SOUS-SOL DE L'UD)
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE**



PATRICE CLOS
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA FÉDÉRATION DES TRANSPORTS

À Fougères, une nouvelle secrétaire de l'Union Locale.

UL
FOUGÈRES



Mardi 28 juin, se tenait dans les locaux de l'Union Locale de Fougères une AG extraordinaire présidée par le SG de l'UD Fabrice Lerestif en présence aussi de Céline Cussac qui tient des permanences juridiques à Fougères et de Jacques Tallec secrétaire du Syndicat Départemental de l'Action Sociale.

Stéphanie Kéruzoré, après 4 années au service de l'organisation laisse son mandat de secrétaire de l'UL Fougères pour se diriger vers Toulouse.

Le SG de l'UD après avoir rendu hommage au travail inter-professionnel de Stéphanie a procédé au vote :

- **Sabrina Brunel** qui travaille dans le centre fougèrais des malentendants (action sociale) a été élue secrétaire de l'Union Locale
- **Richard Guerillon** de l'entreprise Safran (métallurgie) devient secrétaire adjoint.

L'UL FO de Fougères a une longue histoire syndicale. Parions qu'elle a aussi un bel avenir !

Joyeux anniversaire René.

Mardi 21 juin, notre camarade et ami **René Caillère, militant FO "historique" de l'Union Locale** auquel il avait été remis la médaille de l'organisation lors du dernier congrès de l'UD, organisait un repas bien sympathique pour ses 80 ans.

Beaucoup d'émotion et de souvenirs . C'est cela aussi FO : La camaraderie !



UL Fougères

7 rue Charles Malard 35 300 Fougères

02 99 99 00 49

ulfofougères@orange.fr



FO TRANSPORTS

BARRAGE FILTRANT À CHÂTEAUBOURG

Nos camarades routiers étaient mobilisés lundi 28 juin à l'appel des syndicats qui réclament des revalorisations salariales.



Cette mobilisation n'est qu'« une première journée », prévient Patrice Clos, patron de FO Transports.

« Si on n'est pas entendu, il faut que le gouvernement sache qu'on partira sur des actions plus longues à partir du mois d'octobre », a-t-il déclaré sur Franceinfo.

Une nouvelle crise sociale couve ainsi dans un secteur, les transports, qui n'a pas encore de ministre attiré dans le gouvernement d'Élisabeth Borne.

ÉLECTIONS

FO MAJORITAIRE AUX ROUTIERS BRETONS (FO TRANSPORTS).

Les élections CSE aux Routiers Bretons viennent d'avoir lieu.



Avec 48,78% des voix, FO est largement majoritaire !

Bravo à Yohann et à toute l'équipe.

SDAS FO

150 salarié(e)s du secteur social et médico social du public et du privé étaient mobilisés mardi 28 juin en intersyndicale (FO, CGT, SUD) à St Gilles, lieu où se tenaient les assises départementales de la protection de l'enfance.

FO revendique notamment les 183 euros pour tous et la défense des conventions collectives, menacées par une convention collective unique au rabais.

L'intersyndicale a été reçue par le président du conseil départemental.

FO a tenu dans cette action une place particulièrement importante et l'UD FO était aux cotés des camarades.



SNFOLC



Une centaine de manifestants étaient présents au rassemblement devant le rectorat le 6 juillet, contre l'inversement des règles de la phase d'ajustement. Des contractuels ont proposé aux OS de se diriger vers le lycée VHB, lieu du déroulement de la journée de recrutement des nouveaux contractuels « job dating ». Le SNFOLC a décidé d'accompagner ses collègues, ainsi que le SNES-FSU.

Devant les entrées cadenassées et surveillées du lycée VHB, il n'y avait que le SNFOLC qui a pu échanger avec les quelques contractuels dont certains syndiqués au SNES.

VOUS ÊTES LOCATAIRES HLM ? NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

- À la fin de l'année, comme tous les 4 ans, les locataires de logements sociaux (HLM, Action Logement...) élisent leurs représentants.
- L'FOC SL, association de défense des locataires et des locataires, créée en 1976, présente des listes.
- Contre l'inflation des loyers et des charges
- Pour le réinvestissement financier des pouvoirs publics
- Pour la défense et l'amélioration des conditions de logement

Vous avons besoin de bonnes volontés pour faire connaître nos listes de candidats et notre programme, donner un coup de main durant la campagne, voire être candidat.

Permanences Handicap-Emploi

Accès aux droits des accompagnants

Sur rendez-vous tous les 3^{ème} mercredi de chaque mois

tél. : 02.99.65.36.60

EN DIRECT
DE L'UD

STAGE DÉCOUVERTE



Un stage découverte s'est tenu du 27 juin au 1^{er} juillet dans les locaux de l'Union Départementale.

18 stagiaires de secteurs différents du privé comme du public ont pu se retrouver une semaine durant. Un moment d'échanges important syndicalement et humainement.

De quoi vérifier pour les stagiaires, s'il en était besoin, qu'ils ne se sont pas trompés de maison.

Le SG a introduit le stage et l'a conclu par ces mots "FO, c'est vous !"

Merci à Ferdinand, l'animateur.

Important et urgent : Inscriptions stages

Compte tenu des délais qui nous sont imposés, il faut d'ores et déjà penser rapidement à s'inscrire aux stages :

"Comité Social et Économique"
du 17 au 21 octobre
(avec des conditions particulières d'inscription)

"Connaitre ses droits"
du 15 au 17 novembre

Contactez l'UD pour ces inscriptions au 02 99 65 36 50 ou envoyez nous un mel à :
ud.fo35@wanadoo.fr

STAGE TRAVAIL ET HANDICAP

Le stage « Travail et Handicap » qui se tiendra à l'Union départementale du 4 au 6 octobre 2022 est complet.

Encore merci au camarades qui se sont inscrits pour participer à ce stage nécessaire.

Il sera animé par un camarade spécialisé de la confédération.



L'UD sera fermée
du jeudi 28 juillet au soir
au mardi 16 août au matin

**Permanence
téléphonique
(en cas d'urgence)**

Semaine 31 (1^{er} au 5 août)

Céline - 06 81 09 51 02

Jacques - 06 32 15 95 91

Stéphane - 06 10 95 51 36

Semaine 32 (8 au 12 août)

Jacques - 06 32 15 95 91

Stéphane - 06 10 95 51 36

Vincent - 06 68 12 57 20

Clin d'œil du PATOCHE

L'ÉTÉ SERA CHAUD !



**ABROGATION DES LOIS
SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES**

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

Pour FO, le dossier n'est pas clos,
rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !

Nos stages STAGES CFMS 2022

DATES	INTITULÉ	DURÉE
COMPLET	DÉCOUVERTE DE FO	5 jours
Lun 17 au Vend 21 octobre	COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	5 jours
Mar 15 au Jeu 17 novembre	CONNAÎTRE SES DROITS	3 jours

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS,
il est possible de s'inscrire à un stage identique
DANS LES DÉPARTEMENTS 22, 29 OU 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

**Nos Unions
Locales**

FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES

02.99.99.00.49

ulfofougeres@orange.fr

Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)

RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES

02.99.65.36.60

ulforennes@gmail.com

Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

VITRÉ

45, rue de Paris 35500 VITRÉ

02.99.74.42.80

ulfovitre@orange.fr

ST MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO

09.66.96.37.97

ulfostmalo@wanadoo.fr

Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON

02.99.71.16.48

06.26.88.51.88

fo.redon@yahoo.fr

GUICHEN

07.83.67.25.78

ulfoguichen@gmail.com



PERMANENCES



35

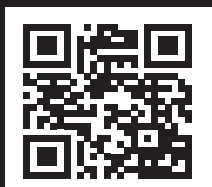
Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

L'AFOC 35

**ASSURE SES
PERMANENCES
UNIQUEMENT
SUR RDV**

**CONTACTEZ-NOUS :
TÉL. : 02 99 65 36 66**

POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos timbres :
commande, paiements
et suivi sur eFO.

TIMBRES 2022 : 4,95 €
tresorerie.udfo35@orange.fr